deux cents que compte cet établissement, ont quitté le travail à midi. Comme les trieurs en grève de Tourcoing ils réclament le renvoi des femmes occupées dans le triage.

— Les ouvriers grévistes de la filature de MM. Alfred Motte frères, rue des Longues-Haies, ont eu une nouvelle entrevue, samedi soir, à cinq heures, avec leurs patrons. L'accord est bien près de se faire et l'on peut espérer que le conflit prendra fin dans les premiers jours de cette semaine.

Le banquet du Cercle militaire. — Samedi soir, les officiers du Cercle Militaire étaient réunis, à l'Hôtel Ferraille, en un banquet tout intime. M. le commandant Despatures, président du Cercle, présidait, ayant à ses côtés : M. le capitaine Duvilliers, président du Cercle Militaire de Tourcoing, plusieurs officiers du 16e chasseurs à pied de la garnison de Lille, M. Burgat, sous-lieutenant de gendarmerie, des officiers des douanes et de la compagnie des sapeurs-pompiers.

Au dessert, M. le commandant Despatures, avec sa bonne grâce habituelle, a porté la santé des invités, des membres du Cercle et de leurs familles. Il a ensuite toasté en l'honneur de l'armée et a conclu par ces paroles : « Je termine en saluant avec effusion le drapeau tricolore, notre drapeau national, l'âme de la patrie et le souvenir de toutes nos gloires militaires. Messieurs, à la France ! »

De très vifs applaudissements ont souligné ces dernières paroles. C'est M. le capitaine Duvilliers qui a répondu au sympathique commandant ; il l'a fait en termes élevés et empreints du plus pur patriotisme. Le plus ancien des officiers de chasseurs et M. le capitaine Couvreur ont continué la série des toasts, qui ont été suivis de vivats chaleureux.

La plus franche gaîté s'est alors donné' libre cours et la fête s'est terminée assez tard dans la soirée par le concert d'usage, concert très animé.

Syndicat Mixte de l'Industrie roubaisienne. — Réunions des sociétés d'épargne du dimanche 26 novembre 1899 au siège syndical, 22, rue de la Paix, à quatre heures, Société Saint-Paul; à quatre heures et demie, Société Saint-Rémi; à quatre heures trois quarts, Société Saint-Christophe; à cinq heures, Société Saint-Louis ; à cinq heures et demie, Société Saint-Gervais.

Alliance française. — On nous prie d'insérer la note suivante :

« Les membres de l'*Alliance française* qui n'auraient pas encore reçu le *Bulletin* du 15 novembre sont priés de le réclamer au siège du Comité de Roubaix, 79, rue Fosse-aux-Chênes. »

Bouchée de Pain. — *Avis aux écoles.* — Le comité prie instamment MM. les directeurs et directrices des écoles, qui n'ont pas encore envoyé la liste des enfants demandant à participer à l'œuvre de vouloir bien le faire au plus tôt, pour éviter tout retard dans la remise des cartes.

Dons reçus : Un Roubaisien habitant Valenciennes, 100 francs; anonyme : Divers lots chaussures, vêtements, hommes, femmes et enfants.

Tiers-Ordre de St-François *(Fraternité des hommes).* — Lundi prochain 27 courant aura lieu la réunion du Cercle d'Etudes Léon XIII à 8 heures précises du soir.

Les accidents du travail. — Un ouvrier de filature de MM. Motte-Bossut fils, boulevard Gambetta, en se baissant, a été blessé à l'œil droit par un bout de fer. M. le docteur Delcuillerie a examiné le blessé, Léopold Isebaert, âgé de 45 ans, qui demeure rue des Filatures, et lui a prescrit un mois de repos.

— Dans l'atelier de construction de MM. Meyer et Bocquillon, rue de Sébastopol, l'un des ouvriers a reçu dans l'œil gauche un éclat de fer. M. le docteur Lepers, qui a examiné le blessé, Charles Desailly, âgé de 22 ans, demeurant rue de la Tortue, lui a prescrit quelques jours de repos.

— Au peignage de MM. Alfred Motte, un sécheur, en poussant un chariot rempli de laine s'est blessé au pied gauche. L'ouvrier, François Vandeputte, est âgé de 21 ans et demeure rue de Beaurewaert; il devra subir un chômage de quelques jours prescrits par M. le docteur Rousseau.

— Un manœuvre de maçon déversait un bac de mortier, lorsqu'il se fit des douleurs aux reins. Cet ouvrier travaille pour le compte de M. Pierre Marchez, entrepreneur. M. le docteur Lepers a donné les premiers soins au blessé, Hector Lantoine, qui est âgé de 38 ans, et demeure rue du Tilleul, et lui a prescrit huit jours de repos.

— Dans la filature de MM. Motte frères, rue des Longues-Haies, un empaqueteur s'est blessé au poignet droit. M. le docteur Godefroy a examiné l'ouvrier, Modeste Tack, âgé de 38 ans, demeurant rue de la Perche, impasse du Sud, et lui a prescrit un repos de quinze jours.

— Chez Mme veuve Gaydet et fils, un échantillonneur, Louis Rouvillain, âgé de 18 ans, demeurant boulevard Lacordaire, a eu les extrémités du médius et de l'annulaire écrasés par les cylindres de son métier. Une quinzaine de jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Lepers.

— Au tissage de M. Delannoy-Destombes, fabricant, quai du Sartel, un des ouvriers s'est blessé à la cuisse droite en heurtant contre une barre de fer d'un métier à tisser. M. le docteur Picquet, qui a donné les premiers soins au blessé, Oscar Lebrun, âgé de 41 ans, demeurant rue de Tournai, lui a ordonné six jours de repos.

— Edmond Vanparis, rattacheur, demeurant rue Franklin, occupé dans la filature de M. Cavrois-Mahieu, s'est blessé au talon du pied gauche. Une dizaine de jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Lepers.

— Victor Lepers, tisserand, âgé de dix-neuf ans, demeurant au Crétinier, à Wattrelos, s'est blessé à l'index de la main droite au cours de son travail. L'ouvrier, qui est occupé chez MM. Ternynck frères, fabricants, rue du *Fontenoy*, devra subir six jours de repos prescrits par M. le docteur Picquet.

— Un ajusteur de chez MM. Desplechin frères, rue de Naples, a reçu sur la main droite une pièce fer, qui lui a fait une contusion. Il s'en suivra un chômage de six jours. Le blessé, Médard Dutilleul, est âgé de 20 ans et demeure rue de Menin ; il a été l'objet des soins de M. le docteur Picquet.

— Jeanne Simpère, soigneuse, âgée de 20 ans, demeurant rue Saint-Amand, a laissé tomber, par mégarde, un poids sur le pied gauche. L'ouvrière, qui travaille chez Mme veuve Mille et fils, filateurs, rue d'Alger, devra subir quelques jours de repos prescrits par M. le docteur Debuchy.

Un vieillard victime d'un accident. — Un accident s'est produit, samedi matin, rue de Sébastopol. Un vieillard, âgé de soixante-huit ans, Joseph Delcueillerie, a fait un faux pas en descendant de trottoir, il est tombé sur le pavé. Dans sa chute, il s'est luxé le bras gauche.

Relevé par des passants, le blessé a reçu des soins dans une pharmacie des environs. Il a ensuite été reconduit en voiture à son domicile, au Créchet.

La mendicité est interdite. — Pour l'avoir oublié, deux journaliers de la rue de la Guinguette, cour Mullier, Félix Demol, âgé de trente-deux ans, et Louis Sellier, de trente-cinq ans, ont été arrêtés, vendredi soir, rue Pellart. Ils ont été écroués au dépôt central.

Chiens en fourrière. — Dix chiens trouvés errants ont été mis en fourrière dans la journée d'hier, et sept procès-verbaux ont été dressés aux propriétaires.

La fraude. — Vendredi, vers deux heures de l'après-midi, le brigadier des douanes Condette et le préposé Liétard ont arrêté deux fraudeuses : Marie Devos, âgée de 25 ans et Virginie Debischop, âgée de 19 ans. Ces deux personnes étaient nanties de café vert de provenance étrangère d'une valeur de douze francs.

Bains Roubaisiens. — On nous a cité, il y a quelques jours, le cas d'un comptable qui, jadis souffrant, sans appétit, et inquiet de son mauvais état de santé, se plaît à dire aujourd'hui qu'il se porte à merveille; il attribue cet heureux changement à l'usage des bains chauds: il se rend fréquemment à l'établissement de la rue Pierre-Motte, et il en revient chaque fois plus frais et plus dispos. On trouve, du reste, aux *Bains Roubaisiens*, tout le confort désirable, et le service s'y fait avec une ponctualité et un soin parfaits.

Cafés — Cafés — Cafés — Cafés — Cafés
Cie Havraise, 74 bis, Grande-Rue, Roubaix.

Jamais les vins n'ont été plus frelatés qu'aujourd'hui. Les personnes soucieuses de leur santé doivent s'adresser à des maisons sérieuses, qui garantissent la pureté de leurs produits. MM. **Paul Dubois et Cie**, de Bordeaux, fournisseurs de la cour royale d'Espagne, offrent des vins supérieurs, garantis purs, d'un arôme exquis, à des prix défiant la concurrence.

La maison, fondée en 1830, est représentée par M. **Defrenne-Wibaux**, à Roubaix. 57941

Le public est bon juge, *lui seul ne se trompe pas. S'il donne la préférence au beurre d'Oostcamp, c'est parce qu'il est incontestablement le* **meilleur,** *le plus* **frais,** *le* **plus fin.** *Rue du Bois,* **13.**
TÉLÉPHONE. *On porte à domicile.*
Le kil. 3,80.

Croix. — *Un incendie à l'usine à gaz.* — Samedi après-midi, vers deux heures, le sifflet d'alarme se faisait entendre annonçant un incendie à l'usine à gaz et tout aussitôt la foule se portait de ce côté, suivie bientôt de la compagnie des pompiers de la Fire brigade Holden. Un épais nuage de fumée s'échappait du magasin au charbon où sont contenues près de trois cents tonnes de combustibles. Les couches basses étaient en ignition et ce commencement d'incendie s'était donc, a-t-on dit, déclaré dans la matinée même. En effet, la pompe à bras de l'usine à gaz avait été mise en batterie et fonctionnait depuis 8 heures.

Une recrudescence du feu s'étant produite vers une heure et demie de l'après-midi, avait nécessité l'intervention d'une pompe plus puissante. Les sapeurs de la Fire-brigade, sous le commandement du capitaine Tom Boog, s'établirent sur la berge du canal et déversèrent des flots d'eau sur le charbon enflammé. En quelques heures tout danger avait disparu, mais la surveillance sera continuée jusqu'à ce qu'il apparaisse que le feu ne couve plus dans les couches inférieures. Les dégâts non encore estimés ont une certaine importance. Dans la cour de l'usine, aux premiers appels d'alarme, s'étaient rendus MM. Lecrinier et Forter, adjoints.

— *La nouvelle Compagnie des Sapeurs-Pompiers* est définitivement organisée; les habitants apprendront certainement avec satisfaction que la commission est enfin parvenue à ce résultat souhaité. Dans la réunion tenue samedi, elle a pris connaissance des engagements des 54 hommes et a procédé à la désignation des officiers. M. J.-Bte. Platel, ex-lieutenant du capitaine Roger, prend sa succession et devient capitaine de la nouvelle compagnie. M. le sous-lieutenant Jovenceaux est nommé lieutenant ; M. Jules Platel sergent est nommé sous-lieutenant.

La nouvelle compagnie communale se livrera prochainement à ses premiers exercices.

— *Réunion de la commission de la voirie.* — Dans la réunion qui a eu lieu samedi, la commission de voirie a examiné la question de reconnaissance de l'avenue des Marronniers, le placement des becs de gaz la construction de cuvettes de décharge et la question d'un urinoir public à la Croix-Blanche. Le résultat de ses études sera soumis à la prochaine délibération du Conseil municipal.

Lys. — *L'affaire du trésor.* — M. le juge d'instruction Delalé s'est encore occupé, hier samedi, tout l'après-midi, de l'affaire du trésor si étonnamment découvert à Lys-lez-Lannoy, dans un champ. Son enquête a surtout porté sur le point de savoir ce qu'étaient devenues les pièces de monnaie ; il a donc entendu particulièrement les employés du Crédit Lyonnais de Roubaix, car c'est à la succursale de Roubaix, et non à celle de Lille, contrairement à ce que nous avons dit, que les monnaies ont été portées par Saloppe et ses complices. On peut considérer l'instruction de cette affaire comme terminée, semble-t-il, et vraisemblablement l'ordonnance de renvoi en police correctionnelle sera rendue ces jours-ci. Il se pourrait même qu'elle passe, cette semaine, devant le Tribunal.

Toufflers. — *Un vol de vêtements.* — Un domestique de ferme, Henri Verhoest, âgé de 23 ans, au service de M. Fernand Lefevre, cultivateur à la Place, s'était levé, samedi matin, vers quatre heures, pour commencer son travail. Vers sept sept heures et demie, il revint à sa chambre et s'aperçut que sa malle avait été fracturée et qu'on lui avait enlevé deux pantalons, deux gilets et un veston, le tout représentant une valeur de quarante francs. Une somme de 5 fr. 25 avait aussi disparu. On ne connaît pas l'auteur de ce vol.

Sailly. — *L'adoration.* — Les exercices préparatoires à la fête de l'Adoration sont dirigés par M. l'abbé Gavelle, curé de Lourches, ancien aumônier militaire. Jeudi et vendredi, au salut du soir, le prédicateur a pris la parole devant un nombreux auditoire. Ses sermons ont produit une vive impression. Demain lundi, jour de la fête, la première messe aura lieu à six heures, la deuxième à sept heures, la grand'messe à dix heures et demie ; les vêpres à trois heures, et le salut de clôture à six heures et demie. Pendant les offices de la journée, quelques musiciens se feront entendre.

En dehors des heures des offices, les habitants se succéderont à l'église aux heures qui sont indiquées pour chaque quartier sur les feuillets que M. l'abbé Dhalluin, curé de la paroisse, a fait distribuer dans chaque famille.

Leers. — *Conseil Municipal.* — Le Conseil municipal se réunira aujourd'hui à neuf heures du matin en session ordinaire de novembre. — *Ordre du jour.* — 1° Commissaires répartiteurs propositions pour 1900. 2° Réunion de la liste électorale en 1900. — Nomination d'un délégué. — 3° Assistance à domicile des vieillards, infirmes et incurables indigents. — Propositions.

LES FÊTES STE-CATHERINE & ST-NICOLAS
Maison Vve Jules CROMBÉ
ROUBAIX — 47, rue Nain, 47 — ROUBAIX
Nous voici en pleine période de fêtes ; c'est le moment des cadeaux à offrir; on ne peut mieux faire, semble-t-il, en ces circonstances, que de donner un objet utile; aussi, ferez-vous bien, si vous voulez avoir beau et bon, de vous adresser chez **Mme Vve Jules Crombé**, 47, rue Nain, où vous trouverez un grand choix de **boîtes à peinture** en tous genres, depuis cinquante centimes la pièce.

Il y a aussi, dans le même magasin, des **appareils photographiques** complets depuis un franc. Signalons un immense assortiment d'albums, d'objets à peindre et à laquer au Ripolin.

Pour faire pendant aux jouets si connus des polichinelles, des soldats de plomb, etc., disons que l'on peut se procurer, pour la St-Nicolas, 47, rue Nain, des **jouets électriques**, scientifiques, mécaniques, etc.

Mme Jules Crombé a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle se charge de tous les travaux d'amateurs photographes : développements, agrandissements, retouches, collages, satinage, à des prix très modérés.

Les **encadrements** sont fournis à des conditions avantageuses.

LES FÊTES
Maison Paul BRULOIS
ROUBAIX — 25, Grande-Rue, 25 — ROUBAIX
La maison Paul Brulois, luxueusement installée depuis peu, 25, Grande-Rue, en face du Palais des Nouveautés, recommande, à l'occasion des fêtes, son grand choix d'**appareils photographiques** et de fournitures diverses.

M. Paul Brulois rappelle qu'il se charge toujours des **travaux à façon** et qu'il aide de ses conseils les amateurs.

Il tient toujours à leur disposition un **grand atelier de pose** et un **appareil d'agrandissement** pouvant grandir un cliché 18×24. 59443d

LA PRÉVOYANTE
Société coopérative des Rentiers
rue Lavoisier, Croix, dissoute le 11 Novembre 1898
RENTRÉE DES JETONS
Les sociétaires de l'ancienne société sont invités à effectuer la remise des jetons pour la consommation de pain pendant la période du **26 novembre 1898 au 14 janvier 1899.**

Ces jetons seront reçus par le liquidateur, au siège actuel de la nouvelle société « La Prévoyante », rue Lavoisier, à Croix, aujourd'hui **dimanche 26 novembre 1899, de 9 heures à midi 1/2 et de 3 heures à 6 heures.**
Le liquidateur,
J. LEFEBVRE.

Observation importante
Les jetons non rentrés le dimanche 26 novembre 1899, ne pourront être compris dans la dernière répartition qui aura lieu incessamment. 59406d

AVENIR AGRICOLE
Société anonyme au capital variable.
Siège social, 153, rue de l'Epeule.
Le Conseil d'administration de l'*Avenir Agricole* prie tous les actionnaires, de vouloir bien assister à la réunion générale extraordinaire qui aura lieu le lundi 27 courant à 7 h. précises du soir, estaminet Gheysen, 94, rue du Grand-Chemin.
Présence indispensable. *Le Conseil d'Administration.* 59460d

Par exception, la maison **LEGENDRE** 47, rue Esquermoise, *Lille (ancienne maison Watier)*, restera ouverte tous les dimanches jusqu'à la fin de l'année. Collection particulière de bijoux art nouveau. 59400d

N'achetez pas de cadeaux sans avoir visité la fabrique de porte-monnaie, portefeuilles, trousses, sacs de voyage, etc., etc., Soyez pere, à Lille. 47250—52430

Si vous voulez que l'on vous pose des dents dans la perfection, adressez vous à M. POLACK, dentiste, rue d'Inkermann, 56, les mardis et vendredis, de 2 à 5 heures. Tous les travaux sont garantis. 58125—48990

Pour l'achat d'un piano, adressez-vous, de confiance, à la Maison Marcelli, 3, rue du Bois, à Roubaix. 55840

Le Roi des Cafés, le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or. — Adopté par l'armée. — En vente, gros et détail, 68, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix. 32990

Pianos. — Vente, échange, locat., réparat., accords, transports bonnes conditt. Duquesne-Buyck, 8, r. Vieil-Abreuvoir. 41580

APPAREILS DE CHAUFFAGE
Cuisinières, Calorifères, Foyers de salles à manger et salons. — Choix considérable. Magasin au premier. Prix modérés.
Th. LALLEMAND, 36, Grande-Rue, Roubaix
2915

Cadeaux de Ste-Catherine (petits meubles de fantaisie), voir aux annonces l'avis du *Berceau d'Argent*, à Lille.

Plantes stérilisées, Couronnes, Lallemand-Dubar, 31, Grande-Rue.

Comptoir de bijouterie-horlogerie, lunetterie Dekimpe. — *(Voir avant dernière heure).* 50951

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

CONVOCATIONS

2e Section-Est. — BUREAU DE LA RUE PIERRE-DE-ROUBAIX. — Dimanche 26 courant, à 11 heures 1/2 du matin, chez Delespierre, cabaretier rue Beaurewaert 136, réunion mensuelle du groupe.

WATTRELOS

Crétinier. — La commission d'administration de la Philharmonique du Crétinier prie messieurs les musiciens de se trouver en petite tenue, lundi soir à 7 heures, chez M. Henri Lagache-Dujardin, pour aller donner une sérénade à M. et Mme Courouble-Lamarque, à l'occasion de leur mariage. La société se rendra ensuite au même local pour le raccroc de la fête Sainte-Cécile.

L'Union des Anciens Sous-Officiers. — Les Anciens Sous-Officiers se réuniront dimanche 26 novembre, à 5 heures du soir (heure précise), au café de l'Orphéon, chez M. Carlos Derachinois, rue Carnot. Collisations et distribution des insignes.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques.* 750

LE MOUVEMENT GRÉVISTE

L'agitation ouvrière. — Reprise de la grève à Linselles

Si on ne considère que le mouvement gréviste en lui-même, on peut constater que la situation est aujourd'hui plutôt moins tendue qu'au commencement de la semaine. Mais, par contre, l'agitation ouvrière, grâce à une complaisance notoire de la part de ceux qui doivent assurer l'ordre dans la rue, s'accentue au point de causer chez bien des habitants une émotion légitime. A entendre les cris qui sont poussés, véritables excitations à la haine, bien souvent on croirait plutôt à une émeute qu'à une simple manifestation de grévistes.

On sent, dans tout cela, la main des meneurs politiques qui ont toute autre préoccupation que celle de servir la cause ouvrière.

C'est une constatation qu'il nous faut bien faire, car elle ressort à l'évidence de tous les incidents qui se sont produits à divers endroits de la ville durant ces trois dernières soirées et en particulier samedi, de six heures à huit heures et demie du soir. Un mot d'abord de l'état actuel des grèves.

Aucune entente n'a encore été faite entre ouvriers et patrons ni chez MM. Leroux-Lamourette, ni chez MM. Bayart-Parent.

A la fabrique de MM. Valentin-Roussel, une affiche placardée à la loge du concierge annonce que les patrons, ayant appris que quelques-uns de leurs tisserands avaient pris du travail dans d'autres usines, invitaient les autres grévistes à retirer leur livret mardi matin.

Chez M. Alphonse Pollet, la grève peut être considérée comme terminée. Au cours de l'entrevue qui a eu lieu samedi matin, devant M. Broquart, juge de paix, l'entente est intervenue : des augmentations de tarif ont été accordées aux ouvriers sur environ les deux tiers des articles dont il avait été question dans les revendications. Les tisserands ont donc promis de reprendre le travail lundi matin.

D'autre part, une nouvelle grève a éclaté samedi après-midi au peignage de MM. Achille et Pierre Pollet. Douze ouvriers trieurs dits « *telqueleurs* » ont abandonné le travail. Aux patrons qui les interrogeaient ils indiquaient comme raison la crainte des menaces proférées contre eux par des trieurs. Mais à la Mairie ils donnaient une autre version: ils s'étaient mis en grève parce qu'ils voulaient le renvoi des trieuses.

L'AGITATION OUVRIÈRE

Les manifestations de samedi ont été particulièrement bruyantes, dans la soirée surtout. La matinée avait été relativement calme, quelques groupes clairsemés s'étaient promenés en chantant, tandis que les quêteurs et quêteuses se répandaient dans les principales rues. Dans l'après-midi, vers 3 heures 1/2, un groupe de grévistes stationnait en face du peignage de MM. Achille et Pierre Pollet, attendant la sortie des trieuses. Or, cette attente a été déçue, les ouvrières avaient été reconduites déjà sous escorte à leurs domiciles respectifs.

Il était un peu plus de six heures quand des manifestants se sont trouvés réunis rue de Wailly toujours poussant leurs cris hostiles, devant l'habitation de M. Pierre Pollet et aussi devant le pensionnat tenu par les Religieuses de Sainte-Thérèse (on se demandera ce que ces bonnes religieuses peuvent avoir à faire avec les grévistes). Ils ont défilé ensuite, rue Nationale, devant nos bureaux, en renouvelant leurs manifestations des jours précédents, s'arrêtant même pendant quelques minutes.

Les manifestants ont ensuite successivement parcouru la rue St-Jacques et la Grande-Place dont ils ont fait plusieurs fois le tour en chantant leurs refrains habituels que dominent surtout l'*Internationale* et la *Carmagnole*. Sur le parcours du cortège un gendarme a dû rappeler au respect de son uniforme un manifestant qui avait fait une allusion inepte. Les bureaux de la *Croix* ont également reçu la visite des manifestants et ici encore des attroupements se sont formés au point que la circulation en est entravée.

Ouvrons de nouveau une parenthèse. Si les manifestations dans la rue sont permises, les attroupements sont défendus : pourquoi les tolère-t-on ?

Quoi qu'il en soit, la bande parcourt ensuite, en poussant des cris assourdissants la rue de la Blanche Porte et la rue de Dunkerque jusqu'au peignage de MM. Ach. et Pierre Pollet, mais là elle se trouve en présence de gendarmes et d'agents de police qui l'arrêtent; sur un signal elle se disperse par différentes rues pour aller ensuite se reformer plus loin et revenir à la place Thiers où les cris recommencent devant la fabrique de M. Valentin-Roussel. Là enfin a lieu la dislocation, des groupes regagnent Roubaix, d'autres prennent la direction de la frontière par Mont-à-Leux.

Fait à remarquer : ces bandes de manifestants semblent obéir passivement à des meneurs qui ne doivent pas voir souvent l'atelier, à en juger par l'élégance de leur toilette. Un dernier incident à noter, à propos des grèves : Samedi matin, un contremaître de l'établissement de MM. Charles Tiberghien et fils, rue d'Alsace, avait arrêté une liste de souscription en faveur des grévistes qui circulait dans l'atelier. Il dit aux ouvriers qu'il ne pouvait tolérer cette liste sans l'assentiment des patrons. Ceci a valu au contremaître, de la part des grévistes, une manifestation hostile à une heure de l'après-midi et dans la soirée. Samedi soir, une réunion des grévistes a été tenue au « Coq Anglais », rue du Brun-Pain ; il y avait une assistance peu considérable et la réunion s'est passée avec calme.

A LINSELLES

Chez MM. Ch. Tiberghien et fils. — Les ouvriers tisserands qui avaient repris le travail vendredi matin l'ont de nouveau abandonné samedi à sept heures du matin. On se souvient que les ouvriers avaient réintégré l'atelier, à condition que les patrons viendraient dès le lendemain examiner, de concert avec les délégués, les revendications. M. Tiberghien est venu à Linselles dans la soirée de vendredi. Après examen des réclamations, M. Tiberghien a consenti à quelques concessions, savoir :

1° Remplacement des métiers « jacquards » par des « armures »; 2° Suppression pour les métiers « pistolets » des échasses de 103; 3° changement des articles mauvais, les ouvriers qui auraient sur leur métier de mauvais ouvrages obtiendraient, sur leur réclamation, une gratification; 4° Les articles dits « rasés » auraient droit à un certain nombre de mètres de défauts qui varieraient de 12 à 19 mètres; si ce chiffre n'était atteint, une prime de 0.12 c. au mètre serait accordée à l'ouvrier; 5° Suppression des échasses à échappement; 6° Le 4e encolleur demandé est accordé.

M. Tiberghien n'a pu satisfaire les ouvriers sur les points suivants :

1° Les échasses de 113 ne peuvent être supprimées, mais, par contre, les articles seront changés ; cette amélioration apporterait aux ouvriers une augmentation de salaire de 4 à 5 0/0 ; 2° Pour les articles mélangés, les ouvriers avaient demandé une augmentation de 0.02 au mètre ; il leur a été répondu que les co-associés devaient être consultés ; 3° Le travail au pignon n'est pas accordé ; 4° Il en est de même pour les 0.02 c. d'augmentation sollicités pour les deux ensouples ; 5° Avant d'entamer le travail d'une nouvelle chaîne, les ouvriers demandaient d'en connaître le prix : satisfaction ne leur a pas été donnée sur ce point pas plus que sur celui d'obtenir l'affichage du tarif.

L'entrevue entre les patrons et les délégués a duré plus de deux heures. Après leur travail, c'est-à-dire vers huit heures et demie, les ouvriers se sont réunis à la « Ville de Laon » pour y entendre les délégués rendre compte des pourparlers ; n'ayant pas reçu complète satisfaction, les tisserands décidèrent de se mettre de nouveau en grève dès le lendemain matin. Cependant, sur l'insistance des délégués, les ouvriers se rendirent quand même au travail à l'heure habituelle ; mais comme le directeur ne pouvait modifier les conditions offertes la veille, ils se retirèrent. Les délégués allèrent alors informer M. D'Halluin, maire, de la situation et lui demandèrent l'autorisation de quêter, ce qui leur fut accordé.

La somme recueillie pendant la journée a été répartie entre les grévistes nécessiteux au cours d'une réunion qui a été tenue à 3 heures.

Dans l'après-midi une démarche nouvelle a été tentée auprès du directeur ; elle n'a amené aucun résultat.

— Dans la journée, un groupe de grévistes se sont rendus auprès de M. le Maire pour solliciter l'obtention d'un secours extraordinaire. M. Dhalluin répondit qu'il en référerait à l'administration du Bureau de Bienfaisance. On croit généralement qu'il sera accédé à cette demande.

A RONCQ

Chez M. Désiré Leurent. — La grève qui s'était déclarée jeudi parmi les jeunes bâcleurs de la filature de M. Désiré Leurent, à Roncq, peut être considérée comme terminée. En effet, vingt-un ouvriers ont repris le travail dès samedi matin, et on prévoit pour lundi une reprise complète du travail.

Un incident d'atelier. — Un contremaître et le concierge de la filature de M. Sion, à la Marlière, ont été l'objet d'un procès-verbal : ils auraient, paraît-il, malmené des rattacheurs qui venaient demander une augmentation. Jusqu'ici, les témoignages reçus sont des plus contradictoires ; aussi il est bien difficile de démêler la vérité.

Un succès à la Faculté de médecine. — M. Louis Desbonnets, de Bondues, lauréat de la Faculté de médecine des Facultés catholiques de Lille, ancien aide d'anatomie, vient de passer sa thèse de doctorat devant la Faculté de Paris sur l'*Etude de certains troubles nerveux dans le diabète sucré*. Il a obtenu la mention honorable bien satisfait. Nous présentons nos félicitations au jeune docteur.

Collision entre un camion et un tramway. — Un accident s'est produit samedi après-midi, vers deux heures et demie, rue de Tournai, à hauteur de l'église Saint-Christophe. Un camion de la filature Deconinck, rue du Haze, passait à cet endroit, lorsque le conducteur ne l'ayant pas garé suffisamment, il fut tamponné par un tramway électrique. Le cheval fut renversé par le choc très violent, mais n'a pas été blessé. Les dégâts matériels sont nuls. Aucun accident de personne ne s'est produit.

Une fillette renversée par un cycliste. — Samedi, vers midi, plusieurs enfants jouaient à l'angle des rues du Clinquet et du Bois lorsque vinrent à passer deux cyclistes. Ceux-ci allaient à une allure très vive, et une fillette de cinq ans, Marthe Desmettre, dont les parents habitent rue du Clinquet, fut renversée. Relevée par des camarades, elle fut reconduite chez ses parents. Là on constata qu'elle portait des égratignures à la tête et une contusion au côté droit. Quelques jours suffiront pour son complet rétablissement. Le cycliste est resté inconnu.

Un accident, place Thiers. — Un accident heureusement sans gravité s'est produit à l'usine de MM. Valentin Roussel, place Thiers. Un monteur de la maison Grau et Ducoulombier, Louis Hautson, âgé de 24 ans, demeurant rue de Denain, était occupé à différents travaux, lorsqu'un madrier se détacha de la toiture et lui tomba sur la tête. L'ouvrier fut renversé. Relevé par des ouvriers présents, il reçut les soins de M. le docteur Playoust qui constata des plaies au front et au nez et déclara que Hautson ne pourrait travailler pendant une dizaine de jours.

Les accidents du travail. — Un encolleur, Edouard Toulier, âgé de 39 ans, demeurant rue Malin, à Roubaix, travaillant chez MM. Valentin-Roussel, a été brûlé à l'avant-bras gauche, en renversant un bac de colle chaude. M. le docteur Vanneufville lui a prescrit un repos de huit jours.

— Chez MM. E. et P. Toulemonde, un tisserand, Jules Gillot, âgé de 32 ans, demeurant rue des Anges, a été blessé à l'œil gauche par une navette qui s'était échappée d'un métier. L'ouvrier subira une incapacité de travail de huit jours. M. le docteur Cuisset lui a donné des soins.

— Un conducteur, Jules Poteau, âgé de 30 ans, demeurant à Tourcoing, travaillant pour le compte de M. Samyn, a fait une chute en déchargeant une caisse d'un camion et s'est fait une contusion à la jambe droite. Un repos de huit jours lui a été prescrit par M. le docteur Catteau.

— Madeleine Houpline, âgée de 22 ans, enrouleuse, demeurant rue du Dahomey, travaillant chez M. A. Geiger, a eu l'auriculaire droit pris par la pince d'une machine. Il en est résulté une plaie par écrasement, qui lui fera subir une incapacité de travail de sept à huit jours.

— Une rattacheuse, Augustine Debonnet, âgée de 40 ans, demeurant rue de St-Omer 12, travaillant chez MM. C. et F. Flipo, rue Winoc-Chocqueel, a été blessée au médius droit par la baguette d'un métier. Elle subira une incapacité de travail de quinze jours. M. le docteur Vanneufville lui a donné des soins.

— Un ouvrier teinturier de chez MM. Liénart-Walnier, a été brûlé au pied gauche par des éclaboussures d'eau bouillante. L'ouvrier, Emile Sagaert, âgé de 14 ans, demeurant à Mouseron, a été soigné par M. le docteur Bourgois qui lui a ordonné un repos de dix jours.

— En portant un bac de mortier, Rémy Bittebière, âgé de 26 ans, maçon, demeurant à Mouseron, travaillant à l'Hospice en construction, rue de Tournai, pour le compte de M. Allard, entrepreneur, à Roubaix, a fait un faux pas et s'est fait une entorse au pied gauche. M. le docteur Picquet, qui lui a donné des soins, a déclaré qu'il ne pourrait travailler de cinq à six jours.

Un vol d'outils. — Un fontainier, M. Eugène Chevalier, demeurant rue du Clinquet, a déposé une plainte entre les mains de la police, à la suite d'un vol d'outils dont il a été victime dans la semaine. M. Chevalier avait déposé sa boîte à outils devant la porte d'un coiffeur, où il allait se faire raser, rue de Lille. Lorsqu'il sortit, sa boîte avait disparu. Croyant à une plaisanterie de camarades, il n'y attacha plus d'importance. Mais, n'ayant pas revu ses outils, il en conclut qu'on l'avait volé et déposa une plainte. Une enquête est ouverte.

Une arrestation pour ivresse et vol. — Dans la journée de samedi, la police de Tourcoing a mis en état d'arrestation Charles-François Deletombe, âgé de 29 ans, garotteur, sans domicile fixe, pour ivresse en récidive. De plus cet homme est inculpé, du vol d'un poids de cuivre au préjudice d'un habitant de Bondues. Il a été écroué au dépôt en attendant son transfert à Lille.

Les contraventions. — Dans la journée de samedi trois contraventions ont été dressées par la police. Une pour divagation de chien, une pour défaut d'éclairage à une bicyclette et une pour défaut d'éclairage à une voiture.

Si vous vous réunissez en famille, adressez vos commandes à la Maison Tanghe-Verdonck, 20, rue de l'Hôtel-de-Ville, où un choix sans cesse renouvelé de tous articles comestibles vous accordera entière satisfaction. Arrivages journaliers de volailles et de gibiers. Champignons et huîtres, escargots. Magnifique choix d'ananas frais et de raisins frais, calvilles, etc., etc. Grand assortiment de conserves des meilleures marques Epiceries de premier choix et absolument supérieures. Tous les vendredis gibiers de marais, moules parquées, craquelots. 59402

AVIS. — Au Camélia, maison Deltour-Delebois, 58, rue Saint-Jacques, Tourcoing. A l'occasion des fêtes **Exposition** d'articles fantaisie, maroquinerie, tableaux, albums pour photographies, porte-feuilles, porte-cigares, grand choix de plantes stérilisées. Le public est admis à visiter à partir du 16 courant. 46600

PHOTOGRAPHIE, 81, rue Desurmont, 81.
Superbes portraits 40 X 50 gratis aux mariés.

Marcq-en-Barœul. — *Importants projets de voirie.* — Ainsi que nos lecteurs ont pu le remarquer par le compte-rendu que nous avons donné de la dernière séance du conseil municipal, un emprunt de 90,000 fr. a été voté. Cet emprunt est destiné à couvrir les frais nécessités par l'établissement de trottoirs de la place à la gare de la Madeleine et par la réfection des chemins du Plouick, de Ghesles et de Barœul.

La somme de 90.000 francs a tout d'abord semblé un peu élevée; mais elle a été pleinement justifiée par le devis estimatif des travaux à entreprendre.

Le crédit le plus important est affecté à l'établissement des trottoirs de la place à la gare de la Madeleine. L'administration municipale a estimé avec raison qu'il était préférable d'employer pour le pavage des grès de première qualité ; on obvie ainsi aux inconvénients et aux dangers des porphyres qui se fendillent. Ces importants projets apporteront à Marcq d'appréciables améliorations.

Bousbecque. — *Réunion du Conseil municipal.* — Demain dimanche à 11 heures, le Conseil municipal de cette commune se réunira en session ordinaire de novembre, au lieu ordinaire de ses séances.

Roncq. — *Une affaire de mœurs.* — La police de Roncq a mis en état d'arrestation, un journalier Gustave Vandemaele, âgé de 33 ans, cabaretier au hameau du Belcan à Linselles, sous l'inculpation d'attentats à la pudeur. Vandemaele a été transféré à Lille pour être mis à la disposition du parquet.

Halluin. — *Un accident du travail.* — Un ouvrier de la tuilerie du Pottelberg, attaché à l'atelier de menuiserie, du nom d'Honoré Moerman, âgé de 27 ans, demeurant à Bisseghem, était occupé à transporter du bois : il a trébuché et s'est blessé au tibia de la jambe droite. M. le docteur Mah